

19-01-14 **PROVINCE DE QUÉBEC**
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 14 janvier 2019, à 19 h 35, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau, à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Marie-Claude Hamel
 Valéry Marquis, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Nathalie Rioux, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Mylène Thibault

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{me} Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles
 Michaël Fiola, directeur adjoint de l'école de l'Aquarelle

Absence motivée :

M^{me} Lise Lévesque

19-01-14-148 **MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

19-01-14-149 **PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question n'est soumise.

19-01-14-150 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires, soit :

- Sondage auprès des conseils d'établissement concernant la Politique de consultation publique;
- Présentation du portail-parents.

19-01-14-151 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Période réservée aux commissaires parents;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 17 décembre 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.2 Rapport annuel 2017-2018;
 - 6.3 Engagement - Personnel de soutien régulier secteur général;
 - 6.4 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur des services de garde;
 - 6.5 Engagement – Personnel professionnel régulier;
 - 6.6 Politique de sécurité de l'information – Pour consultation;
 - 6.7 Cession d'une partie des terrains de l'école du Mistral à la Ville de Mont-Joli - Correction;
 - 6.8 Nomination au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint du Service des ressources matérielles;
 - 6.9 Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint de l'école Paul-Hubert;
7. Information
 - 7.1 Rapport de la directrice générale;
 - 7.2 Rapport du président;

8. Questions nouvelles;
9. Seconde période de questions réservée au public;
10. Levée de la séance.

DÉCISION

19-01-14-152 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 DÉCEMBRE 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

19-01-14-153 RAPPORT ANNUEL 2017-2018

ATTENDU l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de prendre acte du Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2017-2018, codifié sous le numéro A151, tel que présenté par la directrice générale.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

19-01-14-154 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2018-2019;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M^{me} Valéry Marquis et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Nancy Bérubé, secrétaire de gestion, affectée à l'école Paul-Hubert, à raison de 35 heures par semaine à compter du 19 octobre 2018;
- Annick Tanguay, secrétaire, affectée au territoire de la Commission scolaire des Phares, à raison de 21 heures par semaine à compter du 14 décembre 2018;

- Jessy Bérubé, secrétaire, affectée au territoire de la Commission scolaire des Phares, à raison de 21 heures par semaine à compter du 21 décembre 2018;
- Mélanie Lepage, secrétaire, affectée au territoire de la Commission scolaire des Phares, à raison de 21 heures par semaine à compter du 21 décembre 2018.
-

19-01-14-155 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE

ATTENDU la liste des postes dans le secteur des services de garde 2018-2019;

ATTENDU que la personne salariée a complété avec succès sa période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de procéder à l'engagement de la personne suivante :

- Geneviève Michaud : Poste d'éducatrice en service de garde à l'école de la Rose-des-vents, à raison de 16 heures par semaine à compter du 6 décembre 2018.

19-01-14-156 ENGAGEMENT – PERSONNEL PROFESSIONNEL RÉGULIER

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel professionnel 2018-2019;

ATTENDU que la personne salariée a complété avec succès sa période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel professionnel et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et résolu de confirmer l'engagement de la personne suivante :

- Sonia Litalien : Poste de psychologue, Service des ressources éducatives, 35 heures par semaine à compter du 16 octobre 2017.

19-01-14-157 POLITIQUE SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – POUR CONSULTATION

ATTENDU l'entrée en vigueur de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*;

ATTENDU les obligations de la Commission scolaire des Phares de se doter d'une politique sur la sécurité de l'information suite à l'entrée en vigueur de cette Loi;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares de répondre à ses obligations, mais également d'accomplir ses missions et de réduire les risques en protégeant l'information;

ATTENDU l'étude et les discussions tenues à la rencontre du comité plénier le 26 novembre 2018;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'enseignement du Bas-Saint-Laurent, du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN), de l'Association québécoise des cadres scolaires, de l'Association des directions d'établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et du comité de parents le document *Politique sur la sécurité de l'information*, codifié sous le numéro A133-38.

19-01-14-158 CESSIION D'UNE PARTIE DES TERRAINS DE L'ÉCOLE DU MISTRAL À LA VILLE DE MONT-JOLI – CORRECTION

ATTENDU la résolution numéro 18-02-12-170 par laquelle la Commission scolaire demandait l'autorisation au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'autorisation de céder gratuitement une partie des terrains de l'école du Mistral à la Ville de Mont-Joli;

ATTENDU qu'à la suite des échanges avec les responsables de ce ministère, il a été finalement convenu que l'acte de ladite cession ne comporterait plus de clause de premier refus considérant l'éventuelle construction d'un aréna;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares et la Ville de Mont-Joli ont convenu d'une entente officielle pour l'obtention de certains services gratuits en lien avec l'utilisation de l'aréna pour son programme de hockey scolaire et que ces gratuités compenseront la valeur de la partie de terrain cédée;

ATTENDU que l'autorisation de céder a été reçue du ministre en considérant cette forme de compensation;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'autoriser la cession d'une partie des terrains de l'école du Mistral, parcelle portant le numéro 6 218 992 du cadastre du Québec, à la Ville de Mont-Joli, gratuitement, mais pour une contrepartie autre que monétaire décrite à l'annexe 2 du *Protocole d'entente concernant l'utilisation des locaux et des facilités sportives et culturelles*, respectant ainsi l'article 8 du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*.

19-01-14-159 HUIS CLOS

À 20 h 09, il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu de continuer la séance à huis clos.

19-01-14-160 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 12, il est proposé par M. André Trahan et résolu de siéger en séance publique.

19-01-14-161 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares adoptée par la résolution 18-09-24-27;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer M. Jean-François Brisson au poste de directeur adjoint du Service des ressources matérielles. La date d'entrée en fonction sera déterminée par la directrice générale.

19-01-14-162 NOMINATION INTÉrimAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer par intérim M^{me} Isabelle Soucy au poste de directrice adjointe de l'école Paul-Hubert à compter du 9 janvier 2019 jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2019.

19-01-14-163 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 18 décembre 2018 au 14 janvier 2019.

19-01-14-164 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 18 décembre 2018 au 14 janvier 2019.

19-01-14-165 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

19-01-14-166 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

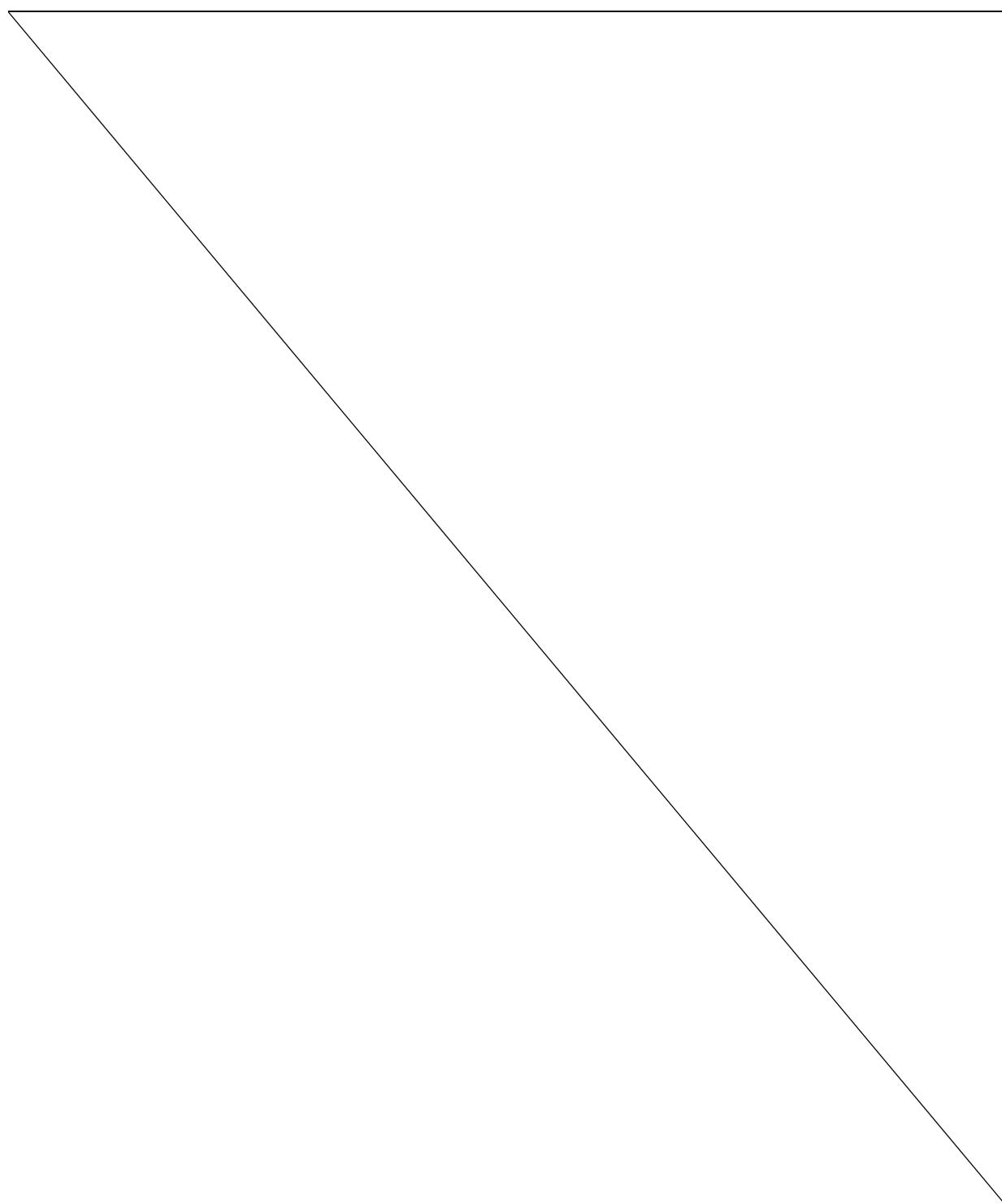
Aucune question n'est soumise.

19-01-14-167 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 17, il est proposé par M^{me} Nathalie Rioux et résolu de lever la présente séance.

PRÉSIDENT

SECRETARIE GÉNÉRALE



Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 14 janvier 2019

INDEX DES RÉSOLUTIONS

19-01-14-148	MOT DU PRÉSIDENT
19-01-14-149	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
19-01-14-150	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
19-01-14-151	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
19-01-14-152	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 DÉCEMBRE 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
19-01-14-153	RAPPORT ANNUEL 2017-2018
19-01-14-154	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
19-01-14-155	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE
19-01-14-156	ENGAGEMENT – PERSONNEL PROFESSIONNEL RÉGULIER
19-01-14-157	POLITIQUE SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – POUR CONSULTATION
19-01-14-158	CESSION D'UNE PARTIE DES TERRAINS DE L'ÉCOLE DU MISTRAL À LA VILLE DE MONT-JOLI – CORRECTION
19-01-14-159	HUIS CLOS
19-01-14-160	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
19-01-14-161	NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
19-01-14-162	NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT
19-01-14-163	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
19-01-14-164	RAPPORT DU PRÉSIDENT
19-01-14-165	QUESTIONS NOUVELLES
19-01-14-166	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
19-01-14-167	LEVÉE DE LA SÉANCE